



N°47 - septembre 2014

Zoom sur l'école



L'ECHO

Saint-Georges sur-Cher

Edito



La période estivale n'a pas ralenti l'activité de vos élus qui se sont attaqués à de nombreux dossiers, notamment ceux concernant l'école, entre nouveaux rythmes scolaires et travaux d'extension.

Cette nouvelle rentrée scolaire consistante est le signe que notre commune continue de

se développer ; et force est de constater que les attentes, légitimes, sont nombreuses : services périscolaires et jeunesse, sports et loisirs, voirie et sécurité routière, emplois et logement, environnement, solidarité.

La responsabilité de votre équipe municipale est de répondre à tous ces besoins, alors même que les moyens fournis par l'Etat s'érodent voire disparaissent : baisses des dotations, mise en place coûteuse des rythmes scolaires, contrôles normatifs étouffants et non adaptés à nos territoires, suppression de l'instruction des permis de construire dès le 1^{er} juillet 2015.

Ce nouveau contexte, sans précédent, perturbe le fonctionnement de nos communes et nous oblige à penser autrement tout en poursuivant une gestion dynamique et rigoureuse de nos finances. Cette mutation de l'action locale nous encourage ainsi à développer des coopérations efficaces et solidaires entre les communes au travers des Intercommunalités. C'est dans cet esprit que les communes de notre Communauté de communes travaillent, avec cette double volonté, celle de répondre aux besoins du territoire, et celle de respecter les identités propres à chacune. Évidemment, vos élus municipaux agissent et s'impliquent dans toutes les réflexions communautaires, persuadés que l'avenir de notre cité passe inévitablement par la réalisation de projets partagés.

Enfin, vous avez pu constater que le graphisme de votre « ÉCHO » a évolué. Cet outil de communication apprécié a été modernisé et renforcé, tout en réduisant par deux ses coûts d'impression. Bonne lecture !

Je vous souhaite une belle rentrée.

Le Maire
Jacques PAOLETTI

PERMANENCES DES ELUS

Le Maire : tous les lundis et mercredis après-midi (à partir de 14 heures) ainsi que les samedis matins (de 9 heures à 11 heures), sur rendez-vous en contactant au préalable le secrétariat de la mairie.

Les adjoints tiennent une permanence le samedi matin

Directeur de la publication :

Jacques PAOLETTI

Documentation et rédaction :

Véronique DALUZEAU et les membres de la commission

Conception et réalisation :

L'Imprimerie Média6 - Vineuil - 02 54 52 41 00

MAIRIE

Téléphone : 02 54 32 30 19 - Fax : 02 54 32 64 42

E-mail : mairie.st.georges41@wanadoo.fr

Site : www.saint-georges-sur-cher.net



Décisions du conseil municipal

21 Mai 2014

- Attribution des subventions aux associations au titre de l'année 2014 pour un total de 14 155 € (deux conseillers membres exécutifs au sein d'associations concernées par ce point n'ont pas pris part au vote).
- Modification des tarifs de la cantine, garderie et accueil de loisirs de septembre 2014, à l'unanimité.
- Adhésion à la centrale d'achats « Approlys » moyennant une cotisation annuelle de 50 € par an.
- Validation des horaires et des temps d'activités périscolaires par délibération du 12 mars, à l'unanimité.
- Lancement d'une déclaration de projet, avec le soutien d'un bureau d'études, visant à modifier le POS (Plan d'occupation des sols) afin d'autoriser le classement de la zone des carrières en zone d'activités économiques, à l'unanimité.
- Proposition d'une liste de 16 membres titulaires et suppléants de la Commission Communale des impôts Directs (CCID) aux



services fiscaux qui choisiront les 8 membres définitivement retenus, à l'unanimité.

- Véronique DALUZEAU est désignée comme « correspondant défense » de la commune, à l'unanimité.
- Sabine MARTIN est désignée membre titulaire et Carole CARRE comme suppléante au comité local d'animation et de développement (CLAD) sur la ligne de transport SNCF Tours-Vierzon, à l'unanimité.
- Election à bulletin secret au plus fort reste, sans panachage, des 5 membres de la liste des élus au conseil d'administration du CCAS (5 membres élus par les conseillers et 5 membres désignés par le maire), à l'unanimité.

25 juin 2014

- Annulation et remplacement de la délibération du 23 avril 2014 sur les délégations consenties au Maire par le conseil municipal ; le point 7 étant modifié comme suit : « d'intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle.

Cette délégation vise expressément les dossiers de toute nature auxquels la commune peut être confrontée du fait de l'ensemble de ses activités et devant toutes les juridictions sans exception, administratives, judiciaires, commerciales, civiles... etc et ce en première instance ou en appel, à l'unanimité.

- Désignation de six jurés d'assises potentiels pour l'année 2015, tirés au sort sur la liste électorale (les personnes seront averties personnellement par courrier).
- Aliénation d'une partie du sentier rural n°59 pour le prix de 1 000 €, à l'unanimité.
- Adhésion à l'association « les amis du Cher » et attribue une subvention de 100 €, à l'unanimité.
- Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'amicale des sapeurs-pompiers d'un montant de 200 € pour la préparation de la Sainte Barbe qui se déroulera sur la commune.
(Pour : 21 – Contre : 1 - Abstention : 1).

- Attribution d'une subvention de 350 € à l'association de badminton « la plume tourangelle », à l'unanimité.

- Attribution d'une subvention de 120 € à une classe (section latin) du collège Joachim du Bellay, à l'unanimité.

- Sollicitation auprès du conseil général afin d'obtenir une subvention au titre de Festillésime 41, à l'unanimité.

- Décision pour l'année 2014-2015 de faire assurer des temps d'activités périscolaires par des enseignants contre une rémunération horaire brute fixée par décret n°66-787 du 14 octobre 1966 effectués par les enseignants des écoles en dehors de leur service normal, soit 24,04 €/h, à l'unanimité.

- Accord à M. le maire d'exercer, au nom de la commune, les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme, que la commune en soit titulaire ou délégataire, de déléguer l'exercice de ces droits à l'occasion de l'aliénation d'un bien selon les dispositions prévues au premier alinéa de l'article L213-3 de ce même code, notamment pour les parcelles cadastrées section B numéros 950-1794-1911.

(Pour : 22 – Abstention : 1 – Contre : 0)

Assainissement

Une étude en cours pour améliorer le service

La commune a missionné l'entreprise SAFEGE afin de réaliser une étude globale sur son réseau d'assainissement.

Trois étapes sont observées :

- 1^{ère} étape : mise en place d'un schéma directeur des eaux usées et réalisation des plans de réseaux.

Le but de cette mission est de déterminer les tronçons les plus sensibles aux apports d'eaux claires parasites, puis de mettre en place un programme de travaux chiffrés. Afin de localiser les apports d'eaux parasites qui perturbent la bonne exploitation de la chaîne de traitement des eaux usées, une campagne de mesures a été réalisée mais nécessite encore d'être complétée avant la fin de l'année.

En parallèle, l'entreprise SAFEGE a procédé à des relevés topographiques sur les 17 km de réseau afin de mettre à jour les plans.

- 2^{ème} étape : quel devenir pour les eaux usées communales ?

Notre station d'épuration devient inadaptée (dégradations fréquentes du fait de son éloignement), vieillissante et sous-dimensionnée pour accepter des nouveaux raccordements. Ainsi, la commune étudie la possibilité de raccorder son réseau à la station d'épuration du SIAAM (Syndicat d'Assainissement de l'Agglomération de Montrichard), plus moderne et disposant d'une bonne capacité pour accueillir les eaux usées actuelles et futures en provenance de Saint-Georges.

- 3^{ème} étape : étude sur le transfert de la compétence « assainissement » vers le SIAAM.

La gestion quotidienne de l'assainissement est aujourd'hui très complexe. Elle nécessite du temps et des moyens techniques et financiers que la commune ne peut plus raisonnablement et efficacement fournir. Le transfert de cette compétence vers le SIAAM, voire la Communauté de communes qui envisage de prendre cette compétence, semble pertinente. Elle permettra en outre de répondre demain à des besoins attendus sur notre commune. Cependant, une étude sur les impacts financiers doit être au préalable réalisée.

Nous espérons que ce transfert de compétence se formalisera le plus rapidement possible (1^{er} janvier 2016 au plus tard).



> Station d'épuration SIAAM

Communauté de Communes du Cher à la Loire

Le développement économique comme moteur de croissance

Notre commune travaille actuellement avec la Communauté de communes afin de permettre une nouvelle extension de la zone d'activités des Raimbaudières. En effet, le développement économique est au cœur de nos préoccupations, et nous pensons qu'il est nécessaire de répondre aux besoins des entreprises locales et à vos attentes en matière de services de proximité. Pour l'heure, nous devons requalifier cette zone par la réalisation d'une déclaration de projet visant à modifier notre Plan d'Occupation des Sols. Nous espérons que la création de cette future zone économique sera acceptée par les services de l'État, d'ici la fin de l'année 2015.

En parallèle, notre Communauté de communes poursuit le développement des services à la population en examinant l'éventualité d'une politique « petite-enfance » à l'échelle du territoire, et la mise en place d'un service instructeur des permis de construire que l'État ne proposera plus à compter du 1^{er} juillet 2015. Là encore, vos élus municipaux participent activement aux réflexions associées.

Enfin, au regard des futures échéances législatives, il semblerait que le périmètre de notre Communauté de communes puisse évoluer. Si tel est le cas, vos élus s'attacheront à défendre deux idées : celle de privilégier un territoire cohérent à l'échelle d'un bassin de vie et d'emplois, et celle de préserver une nécessaire proximité pour ne pas vous éloigner des décisions qui vous concernent directement !



Un urbanisme maîtrisé pour préparer l'avenir

Le plan d'occupation des sols (POS) est encore le document d'urbanisme de référence pour notre commune. Sa dernière révision date de 1990, soit il y a plus de 24 ans...

Malgré son ancienneté, le POS a permis le bon développement de notre commune. En effet, au cours de cette période, la population est passée de 2050 à plus de 2600 habitants, avec une augmentation surtout ces 10 dernières années (près de 2% par an depuis le début des années 2000). La municipalité de Saint Georges a initié, réalisé ou facilité le développement des services appréciés par la population : groupe scolaire « l'École du gai savoir », équipements sportifs, regroupement médical Philippe Maupas, regroupement et extension des commerces en centre bourg, aménagement du cœur de village. De même, tous les lots de la zone du Clos des Raimbaudières ont été rapidement vendus. Cela montre l'attractivité de Saint Georges sur Cher. Son cadre de vie naturel et sa position géographique deviennent stratégiques, entre les deux échangeurs autoroutiers de l'A85. La proximité de l'agglomération tourangelle en est ainsi renforcée et cela séduit autant de nouveaux habitants que d'entrepreneurs.

Pour continuer ce développement, nous devons transformer notre POS en Plan Local d'Urbanisme (PLU). D'une part, parce que la récente Loi ALUR nous l'impose avant le 31 décembre 2015, et d'autre part, parce que nous devons prévoir l'aménagement harmonieux des futures zones de notre commune : activités économiques, scolaire et périscolaire, loisirs et sports, habitat, zones naturelles, zones agricoles et viticoles...

S'agissant plus particulièrement de la zone d'activités économiques, et pour ne pas perdre de temps, le conseil municipal a pris une première décision le 24 mai 2014, en adoptant le principe de réaliser une déclaration de projet pour classer la zone des carrières en



zone d'activités économiques. Les démarches suivantes sont faites en étroite partenariat avec la Communauté de communes du Cher à la Loire (CCCL). Les réserves foncières ont déjà été acquises par la commune (7.5 ha) et par la CCCL (13 ha). Ainsi, sur ces 20,5 hectares, nous souhaitons véritablement voir aboutir cette extension très attendue de la zone d'activités « Le Clos des Raimbaudières ». Concrètement, la procédure de reclassement débutera en octobre 2014. Un bureau d'études sera retenu pour nous accompagner dans cette démarche qui devrait durer une année.

En parallèle, notre POS nécessitera aussi d'être transformé en PLU mais cela prendra du temps, au minimum trois années ; l'instruction étant généralement difficile.

Dans le contexte actuel des évolutions des échelons administratifs et des effets de la Loi ALUR, vous devez aussi savoir que le futur PLU pourrait devenir un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi), c'est-à-dire porté par la Communauté de communes à l'échelle de tout son territoire. Les élus de la Communauté décideront très prochainement de cette éventualité.

Nous aurons bien sûr l'occasion de vous tenir informé de l'avancement de toutes ces démarches importantes pour l'avenir de notre commune.



Environnement

Stop aux nuisances !

1- Le bruit :

a) Les tondeuses, tronçonneuses, perceuses... et autres appareils bruyants ne peuvent être utilisés que dans les créneaux horaires suivants :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

b) Les propriétaires et personnes ayant en garde des animaux doivent, en cas de bruits répétés et intempestifs, prendre toutes les dispositions nécessaires pour préserver la tranquillité du voisinage. (collier anti aboiement, rentrer l'animal la nuit etc...)



2- Les animaux errants :

De nombreux chats errants nous ont été signalés ces dernières semaines sur la commune ; cette situation peut poser des problèmes de salubrité. Nous vous rappelons que les propriétaires sont responsables de leur animal et des dommages causés par ce dernier à l'extérieur de leur domicile. Tout animal errant pourra être conduit à la SPA de Sassay (en fonction de ses capacités d'accueil) et les frais de garde seront facturés au propriétaire. Par ailleurs pour limiter ces problèmes, il est utile de rappeler que la solution la plus efficace est la stérilisation de l'animal.

3- La fumée :

Le brûlage de déchets (y compris déchets verts) est strictement interdit depuis plusieurs années, mais pourtant il reste largement pratiqué ! Rappelons qu'en plus de gêner les voisins (linge qui sèche, maison ouverte etc...) les feux dégagent parfois des polluants très nocifs pour la santé et l'environnement. Les déchets doivent donc être apportés à la déchetterie de Montrichard ; ils seront ensuite valorisés ou incinérés dans une structure adaptée.

Objets encombrants : prochaine collecte le mardi 2 décembre 2014



Rappel : les grands cartons, pots de peinture, bidons d'huile, gravats, déchets verts, pneus et tous types de produits toxiques ne seront pas ramassés et doivent être impérativement déposés en déchetterie.

Points d'apports volontaires

Des panneaux d'informations équipés de poubelles ont été installés sur la plupart des points tri ; cette installation a 3 objectifs :

- 1- Indiquer les consignes de tri.
- 2- Limiter les dépôts sauvages en rappelant les sanctions encourues.
- 3- Recueillir les capsules et autres bouchons qui ne vont pas dans la colonne « verre ».



RAPPEL CONCERNANT L'UTILISATION DES PRODUITS DE TRAITEMENT

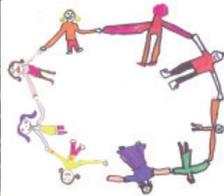
Nous vous rappelons qu'il est interdit d'utiliser des produits désherbants au voisinage des points d'eau, le long des fossés, au bord des ruisseaux ou du Cher. (De 05 à 100 mètres autour de ces points).

Ces produits sont dangereux pour vous et pour l'environnement.

Il convient de désherber manuellement ou à l'ancienne.

Pour respecter au mieux cette réglementation exigeante, la commune a réduit les espaces traités ainsi que les quantités de produits utilisées.

Accueil de Loisirs (pour les 6-11 ans) Année 2014/2015



Programme :

Réforme des rythmes scolaires oblige, les animations de l'accueil de loisirs vont s'alléger à compter de la rentrée 2014. Ainsi, le programme type d'un mercredi après-midi sera, après le repas pris à 12h30, un peu de repos (relaxation, jeux calmes, lecture, DVD) suivi d'une activité (manuelle ou autre).

Le thème principal des animations sera cette année les dessins animés.

Des actions pourront également être menées avec des intervenants extérieurs.

Par exemple, début octobre, les enfants iront au Centre de la Ménaudière, à Chissay en Touraine, pour participer à une action de prévention sur l'alimentation et l'activité physique (action intergénérationnelle proposée conjointement par le centre de la Ménaudière et par la Mutualité Française Centre).

Calendrier d'ouverture :

En période scolaire : le mercredi après-midi de 11h45 à 18h30

Vacances de la Toussaint : du 20 au 31 octobre 2014

Vacances de Noël : du 22 au 24 décembre 2014

(fermeture à 17h le 24)

Vacances d'Hiver : du 23 février au 6 mars 2015

Vacances de Pâques : du 27 avril au 7 mai 2015

(fermeture les 1^{er} et 8 mai)

Été : du 6 au 31 juillet 2015 - du 24 au 31 août 2015

Samedi 5 octobre : Le repas des anciens

Comme chaque année, les membres du Conseil municipal, du CCAS ainsi que le personnel municipal accueilleront à la salle des fêtes toutes les personnes de plus de 75 ans demeurant dans la commune le temps d'un repas festif.

Si vous avez plus de 75 ans, n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie (**02 54 32 30 19**) pour l'édition 2014 qui aura lieu **samedi 04 octobre 2013**, si vous n'avez pas reçu fin septembre votre invitation.

FORUM DES ASSOCIATIONS

Le prochain forum des associations se déroulera le **samedi 06 septembre 2014 au hall sportif de St Georges de 14h00 à 18h00**. C'est l'occasion pour tous et toutes de découvrir les nombreuses activités proposées sur notre commune et de rencontrer les bénévoles.

Que votre choix porte sur les loisirs, le sport ou la culture, chacune des associations aura à cœur de vous accueillir et de vous conseiller en fonction de vos envies.

Ce forum est un espace d'amitié et de communication, une journée dédiée aux inscriptions et aux rencontres...

CONCERT EXCEPTIONNEL



Les choristes de Romorantin, la chorale de Monthevoy, accompagnés par les 50 musiciens de l'union musicale de Romorantin, vous proposent le **14 novembre 2014 à 20h45 à la salle des fêtes de St Georges**, un concert exceptionnel.

Ils interpréteront des airs de Verdi, Mozart, Offenbach, Gluck et le magnifique Carmina-Burana de Carl Off.

L'orchestre sera dirigé par Christian Monne, les chœurs par Sandra Rotinat et Brigitte Rachal.

Ne ratez, sous aucun prétexte, cette occasion de découvrir ou de re-découvrir la grande musique et les airs d'opéra.

Ouverture des portes : 20h00

Participation : 08 euros

Zoom sur l'école

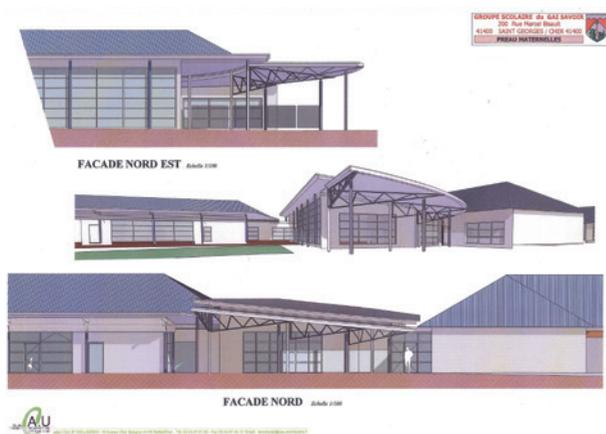
De 130 à 270 enfants en 12 ans !



L'école est le fleuron de la commune et reflète la vitalité de notre population. En 2000, la municipalité, alors dirigée par Jean Auvray, votait la construction d'un groupe scolaire destiné à remplacer les 2 anciennes écoles Bretonneau et Bisault. En 2002, Jean Lhoste, nouveau Maire, reprenait le chantier et inaugurait l'école du Gai Savoir comptant 130 enfants et 6 salles de classes. Est-ce cette nouvelle école moderne et fonctionnelle qui est à l'origine de la croissance de notre commune ? Certainement, puisque l'une des premières questions que posent les futurs habitants concerne très souvent la scolarisation de leurs enfants.

Ainsi, bien qu'agrandie avec 3 salles de classes supplémentaires en 2009, l'école est à nouveau trop petite aujourd'hui pour accueillir nos 270 enfants et 10 classes.

Un projet de 500.000 €



Depuis l'été 2013, nous travaillons donc sur l'agrandissement de l'école. Les marchés viennent d'être lancés pour un montant total de 500.000 € H.T. Les travaux débuteront à la rentrée et s'étaleront jusqu'à l'été 2015. Nous subirons les inévitables perturbations liées au chantier : bruit, poussière, balisage de

sécurité, circulations perturbées mais soyez assurés que nous prendrons toutes les dispositions pour réduire au mieux ces nuisances.

Ainsi, l'été prochain, notre école du Gai Savoir sera dotée de 11 salles de classes, de locaux plus spacieux pour le restaurant scolaire, les garderies, dortoir, salle des maîtres, cours, préaux...

Réforme des Rythmes Scolaire :

Dès le 2 septembre, les écoliers de Saint-Georges devront aller à l'école une demi-journée de plus par semaine et ce sera le mercredi matin, en réponse aux souhaits des parents. Depuis septembre 2012, les commissions Enfance-Vie Scolaire successives ont travaillé de concert avec l'équipe enseignante et les parents d'élèves. L'objectif étant de trouver une solution raisonnable d'un point de vue budgétaire et répondant au mieux à l'intérêt des enfants.

Ainsi, les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) - ces fameuses 3 h d'activités à la charge des communes - ont été placés les mardis, jeudis et vendredis de 13h30 à 14h30. Le projet éducatif mis en place a pour but de « développer l'éveil aux activités culturelles, l'initiation à la vie citoyenne, la pratique d'activités de groupes et le développement de l'initiative, de la criticité et de l'expression personnelle ». Une dizaine de TAP, **gratuits** et non obligatoires, sont proposés aux enfants : Découverte des langues et autres cultures, travaux d'aiguilles (travaux anciens (tricot, crochet, couture...), atelier manuel, Atelier « Jouons avec les mots » (bibliothèque, travaux ludiques de rédaction et informatique), atelier relaxation-yoga, atelier chorale, ateliers multisports, atelier aide aux devoirs. Tous ces ateliers feront l'objet d'une évaluation régulière afin d'apporter d'éventuelles actions correctives

5 intervenants extérieurs et 3 agents municipaux en renfort pour la Réforme

Nous estimons à 40.000 € la dépense engendrée par l'application de la réforme des rythmes scolaires. Si la première année nous pouvons compter sur une aide de l'état à hauteur de 50 € par enfant, nous solliciterons également toutes les aides possibles de la CAF. Nous avons la chance à Saint-Georges de disposer d'ATSEM et d'agents municipaux formés en animation dans le cadre du centre de loisirs. Néanmoins, nous avons dû recruter du personnel complémentaire pour prendre en charge les tâches qu'elles devront laisser pour se consacrer aux TAP : ménage, surveillance garderie ou cantine... Dès la rentrée, 2 agents à temps partiel ainsi qu'un Contrat d'Avenir (largement subventionné) rejoindront l'équipe municipale périscolaire.

Céline GRISON, professeur diplômé de Yoga et relaxation certifiée pour l'encadrement des jeunes publics, prendra en charge une



des activités. Elle apprendra aux enfants à gérer leur respiration pour arriver à bien se détendre.

Sandra ROTINAT quant à elle prendra en charge l'activité chorale. Elle est chef de chœur depuis 18 ans et intervient de façon régulière en chant choral en école maternelle. Elle dirige actuellement 4 chœurs d'adultes sur la région tourangelle dont la chorale Monthevoy qui compte de nombreux Saint-Georgiens. Enfin, 3 enseignants ont répondu favorablement à notre proposition pour encadrer des activités en sus de leur poste de Professeur des Ecoles : Jessica LEDUC et Claire GARRE animeront les ateliers Multisports et Rémi GIRARD proposera de l'aide aux devoirs.

Et le mercredi après-midi ?

Quid de l'Accueil de Loisirs ?

C'est le problème majeur de cette réforme ! En effet, les enfants auront cours le mercredi matin, ce qui perturbe l'organisation de la garde des enfants pour les parents qui travaillent. Si notre accueil de Loisirs continue de prendre en charge les 6-11 ans, en revanche, il n'est pas agréé pour les enfants de 3 à 6 ans (les locaux ne satisfont pas aux exigences de cette tranche d'âge). Nous devons encore apprécier le besoin réel et trouver les locaux qui pourraient nous permettre d'accueillir cette tranche d'âge.

Effectifs et enseignants en 2014-2015

270 enfants sont attendus le 2 septembre à l'École du Gai Savoir. Ils seront répartis dans les classes des 10 enseignants comme suit :

PS-MS	Emmanuelle GIRAULT - Eric DOMALAIN
PS-GS	Arnaud SELLIER
GS-CP	Nathalie FERAUD
CP	Odile DELCOURT et Cathy BODIER
CE1	Rémi GIRARD
CE1-CE2	Stéphanie POUGET
CE2-CM1	Jessica LEDUC
CM1-CM2	Claire GARRE - Florence DAVID

Classe Mobile... Kezako ?

En 2014, l'enseignement de l'informatique ne se fait plus comme en 2002. Les enfants sont beaucoup plus vite familiarisés avec l'outil informatique dans leur univers familial. L'enseignement magistral des fonctions de base n'est plus nécessaire. Dès la rentrée, la préparation du B2I (Brevet Informatique et Internet) se fera grâce à l'utilisation d'une classe mobile pilotée par Audrey Gouineau, notre référente informatique depuis 2002. Rappelons que l'objectif du B2I est de dispenser à chaque futur enfant la formation pour lui permettre une utilisation raisonnée des technologies de l'information et de la communication. Ainsi, la nouvelle classe mobile permet de répondre aux nouveaux modes d'enseignements tout en récupérant l'espace de la salle informatique pour agrandir notre restaurant scolaire.

La classe mobile est une solution qui comprend, une quinzaine de tablettes pour les enfants et un PC portable pour l'intervenante. Elle intègre tout le nécessaire à la recharge des équipements ainsi qu'un dispositif Wifi (sans fil) permettant l'usage d'internet à tout endroit de l'école et bien sûr un vidéoprojecteur. Audrey pourra donc se déplacer dans les classes pour aider les professeurs dans leurs enseignements. L'informatique sera désormais un support pédagogique. Audrey pourra suivre en temps réel les travaux et déceler les difficultés informatiques rencontrées par les élèves. Si besoin, elle pourra à tout moment prendre la main sur leur poste pour les aider ou corriger leur pratique. La classe mobile permet de travailler individuellement ou collectivement sur des contenus multimédia divers et variés.

Bibliothèque

Les beaux mariages



Au temps jadis, on ne se mariait point par amour. Les familles arrangeaient les unions, de manière à toujours agrandir leurs propriétés quand elles en avaient, ou à conforter leurs positions sociales ou professionnelles. Une fille de tapissier épousait le premier commis de son père, et son fils, la fille d'un confrère, une fille ou un fils de paysan épousait le fils ou la fille d'un voisin, ainsi s'arrondissaient les patrimoines.

Et dans les familles royales, il n'en n'allait pas autrement. Les gazettes d'autrefois, les contrats et inventaires des notaires royaux, les témoignages des grands seigneurs nous racontent de bien jolies et étonnantes histoires. Ainsi celle du beau mariage de Caterina et d'Henri. Un petit morceau un peu oublié de notre Histoire de France.

Notre bon roi François 1^{er}, tout entier occupé de ses guerres et déboires contre Charles Quint dont les possessions encerclaient la France, se cherche des appuis ici et là, et bien sûr, essaye de caser ses enfants au mieux de ses intérêts dans cet imbroglio. Ceux-ci vont croiser les intérêts d'un autre, plus fin stratège encore, et filou de première grandeur, le pape Clément VII.

Ce dernier avait dans l'idée, après l'affreux sac de Rome par les lansquenets de Charles Quint, de consolider au centre de l'Italie un état tampon qui protégerait la ville, état qu'il comptait bien rendre propriété héréditaire pour la famille des Médicis... mais pour parvenir à ses fins, il avait besoin d'un très sérieux appui.

Dans ses jolies manches brodées, notre pape possédait de sérieux atouts : il avait des neveux à caser, et beaucoup, beaucoup d'argent, le sien, et celui de l'Eglise, mais passons... Trois Médicis, dont son fils bâtard, Alexandre, qu'il se dépêche d'installer à la tête du duché de Florence. D'Hyppolyte, 20 ans, il fait un cardinal, en espérant qu'il sera pape un jour. Reste la petite Caterina, 11 ans, légitime héritière, elle, du Duché de Florence, dont il faut se débarrasser. Alors, on discute ferme des deux côtés des Alpes... Après deux ans de négociations serrées,

on se met d'accord, et on signe les contrats... et les traités d'alliance.

Caterina reçoit en dot 100 000 écus d'or, plus 30 000 en échange d'une renonciation à ses droits sur Florence. A cela, le pape ajoute des perles, des diamants, des émeraudes, rubis et autres pierres précieuses, pour la somme de 30 000 écus. Et puis il y a le trousseau de la mariée : innombrables robes de soie ou de velours broché d'or, quantité de paires de chaussures du plus fin des cuirs d'Italie, linge et fines dentelles de Venise, éventails d'ivoire, une magnifique ceinture d'or massif, des coffres précieux, et un lit gigantesque avec ses douzaines de somptueux draps de satin noir.

Caterina a juste 14 ans lorsqu'elle quitte Florence, le 1^{er} septembre 1533. Elle gagne la côte et s'embarque sur la première des dix huit galères papales. Elle débarque à Villefranche puis à Marseille, où le pape Clément, fait exceptionnel, l'a rejointe escorté lui même de 14 galères dont l'une ne portait que le Saint-Sacrement... La ville en liesse accueille tout ce beau monde chamarré d'or, les noces sont célébrées au son des cloches et des canons, et les fêtes qui suivirent furent grandioses, avec repas gargantuesques et bals innombrables...



Henri n'était que le second fils de François 1^{er}, mais le décès de son frère aîné fit qu'il devint dauphin, puis Roi de France. Caterina, devenue Catherine, devint alors reine ce que le pape n'avait pas prévu... puis régente du royaume à la mort d'Henri II. Mais là, c'est une autre histoire.

Tous ces beaux récits se trouvent sur les étagères de la Bibliothèque Municipale. Venez nous voir !

Horaires d'ouverture :

Lundi et Mercredi : de 15 heures à 17 heures
Samedi : de 10 heures à 12 heures.

USEP



Fin 2013, nos jeunes usépiens de 5 à 11 ans ont participé au cross de secteur puis au cross départemental. Pour poursuivre leur année sportive, en décembre, deux rencontres activités gymniques ont été proposées aux plus jeunes qui s'en sont donné à cœur joie sur les tapis et trampolines à Angé. En mars, l'association Usep Gai Savoir a organisé une rencontre jeux de raquettes pour le cycle 3 en partenariat avec le Tennis Club et le Pingpong Club de Saint Georges.

Avec une grande satisfaction, une cinquantaine d'enfants ont profité de quatre ateliers (tennis, tennis de table, badminton, pétéka). L'année sportive s'est poursuivie avec une rencontre de basketball/rugby à Blois en avril. Puis, pour clore cette année usepienne, les plus grands se sont rendus le mercredi 2 juillet, à la piscine communautaire de Faverolles.

L'USEP Gai Savoir, c'est aussi, sur le temps scolaire, trois rencontres 1.2.3 maternelles pour la classe de G.S/CP de Jessica LEDUC et celles 1.2.3 élèm pour les CM1/CM2 de Nathalie FERAUD.

Les élèves de la classe de Jessica LEDUC ont participé aux P'tites Randos du 2 au 4 juin à La Chaussée Saint Victor, où ils ont pu découvrir l'apiculture, la vie d'un castor, les soins à apporter aux poneys. Ils ont aussi fait de l'escalade et du mini-golf, tout ceci en randonnant 30 km en 3 jours. Quant aux classes de Florence DAVID et Claire GARRÉ, participant également au projet, elles ont pu découvrir les paysages de Beauce en randonnant entre Talcy



et Marchenoir du 4 au 6 juin. Les élèves ont visité le château et le moulin de Talcy, découvert les cultures céréalières, observé un élevage de cerfs et de biches, rencontré un éleveur de moutons, un apiculteur et un producteur de noisettes.

Nous remercions les parents accompagnateurs qui ont su être présents lors des diverses rencontres du mercredi et sur le temps scolaire ainsi que pendant les entraînements et les séjours P'tites Randos. Sans cette précieuse présence, ces projets ne pourraient être possibles.

Nous tenons également à remercier la municipalité, ainsi que l'association Ecolégram pour les subventions accordées au financement de nos classes-découverte et de nos projets sportifs.

Les nouveaux rythmes scolaires appliqués à la rentrée de septembre vont bousculer quelque peu les choses mais l'association USEP Gai Savoir continuera, autant que faire se peut, à proposer aux jeunes usepiens de pratiquer et découvrir des activités sportives. Le calendrier sera communiqué aux familles en septembre.

Le bureau

L'Age d'Or



Le club de l'âge d'or est une association vive et dynamique qui permet à chacun de se divertir tout en maintenant un lien social.

Nous serons heureux d'accueillir tous les résidents de notre commune mais aussi ceux des villages alentours qui désirent faire partie de la grande famille qu'est notre association depuis presque 40 ans.

Nous vous proposons, toutes les semaines, des activités variées et convenant à tous.

- Les lundis et mercredis : informatique
- Le mardi après-midi : yoga et gym
- Les mardis et jeudis après-midi : pétanque
- Les jeudis, à la salle des fêtes : cartes, scrabble, diamino, jeux de société... mais également peintures sur soie et peintures.
- Les lundis après-midi : chorale

Nous organisons également des randonnées à pied ou en vélo. Chaque année, nous vous proposons, quelques sorties d'une journée avec participation financière du club ainsi qu'un voyage de plusieurs jours.

Des repas sont organisés au printemps et en fin d'année ainsi que des concours de belote et un loto.

Nous participons aux manifestations communales : forum des associations et marché de Noël.

Pendant les vacances, une journée intergénérationnelle et initiatique à la pétanque est organisée avec les enfants du centre aéré.

Nous espérons pouvoir vous compter, très vite, parmi nos adhérents.



> Rencontre avec les enfants du centre aéré (journée du 24/07/2014)

Comité d'Animation



Le 1^{er} mai 2014, 40 personnes ont participé à notre randonnée gauloise. Le groupe est parti sous la pluie parcourir les paysages de St Georges à travers les vignes et les bois. Pour clôturer cette matinée un verre de l'amitié a été offert suivi d'un repas champêtre.

Les Saint Georges de France ont eu lieu le 28 Juin à Saint Georges du Vièvre dans l'Eure. Malgré le temps chaotique, la fête était toujours aussi conviviale, avec une bonne ambiance et le plaisir de se retrouver tous ensemble.

L'année prochaine les Saint Georges de France se dérouleront dans la Haute-Loire(43) à Saint Georges d'Aurac.

Pour notre fête nationale du 13 Juillet qui se déroulait sur les berges du Cher côté Chissay en Touraine cette année, la pluie s'était encore invitée. Malgré cela, le repas champêtre fut un superbe moment de convivialité, d'échange et de partage apprécié de la population. A la nuit tombée, un très beau feu d'artifice venait clôturer cette journée.

Nous vous communiquons les dates de nos prochaines manifestations :

- 06 septembre 2014 - Forum des associations
- 14 septembre 2014 - Randonnée des vendanges (départ 14h00 salle des fêtes)
- 09 décembre 2014 - Marché de Noël



Le Comité d'Animation a toujours besoin de bénévoles, alors n'hésitez plus, venez nous rejoindre afin de partager de bons moments et participer à la vie de votre commune. Nous nous retrouvons tous les 1^{er} mardi de chaque mois à l'ancienne école Bretonneau pour préparer les manifestations.

Contact : Gérard CORTIER 06.27.91.24.68
Karine ADAM 06.40.78.70.57
Thérèse BROSSARD 06.80.55.93.27

FNACA



Notre Sortie à la scénoféerie de SEMBLANÇAY s'est bien passée, malgré un temps maussade. Nous avons assisté à une grande fresque historique et le spectacle était magnifique. Notre **Assemblée Générale aura lieu le 25 septembre 2014 à 18 h** à la Salle des fêtes de St Georges, nous accueillerons toutes personnes désirant des renseignements sur notre association. A la suite, nous nous retrouverons autour de la table pour terminer la soirée devant un verre de l'amitié et un buffet.

Amicale des Donneurs de Sang



Les animations pour 2014 :
Déjeuner dansant
Dimanche 12 octobre 2014

Les collectes de sang pour 2014 :
Mercredi 22 octobre (15h-19h)

Amicale des Sapeurs Pompiers

A l'occasion des fêtes de fin d'année l'amicale des sapeurs pompiers de St Georges sur Cher vous invite **le dimanche 21 décembre 2014 a déguster un verre de vin chaud au Centre de secours de 09h00 à 12h00.**

NOUVEAU Atelier de Béné

L'atelier de Béné vous propose des ateliers enfants et adultes à partir du mois de septembre.

Au programme : décoration d'objets, carterie, scrapbooking, home déco etc...

Présente au forum des associations le samedi 06/09/2014

Contact : Bénédicte 06.68.43.46.49

Le Souffleur Endormi



Notre association de théâtre du « souffleur endormi » compte à l'heure actuelle 19 membres dont 15 sont des acteurs amateurs, les autres étant des techniciens pour les décors et l'éclairage ; Nous avons également un metteur en scène. Le théâtre est un excellent moyen pour nous de faire travailler notre mémoire tout en nous amusant. A l'automne, notre joyeuse troupe vous présentera deux comédies que nous avons répétées avec beaucoup de plaisir et durant plusieurs mois.

Cette année, nos représentations auront lieu les **28, 29 novembre à 20 h 30** et le **30 novembre à 15h00**.



Les 2 comédies choisies sont :

« POT AU FEU A LA POLONAISE »
de Françoise Latellerie

C'est le plat que va concocter la nouvelle cuisinière polonaise engagée par Charlotte pour l'anniversaire de son mari Edouard. Tout un tas de « beau monde » est invité pour cet événement, mais cela réserve bien des surprises...

« TROIS FEMMES ET UN COUP FEINT »
de François Florentin

Dans un atelier de couture de création de sous-vêtements plutôt originaux. Atelier où famille et amis ne sont pas toujours d'accord, mais cela va t'il s'arranger ?

Ecolegram

La **kermesse** a eu lieu le **samedi 28 juin 2014**, après le spectacle réalisé par les enseignants et leurs élèves à la salle des fêtes. Dans la cour de l'école, les parents ont pu se restaurer et les enfants retrouver les stands de jeux habituels et quelques nouveaux, avec la participation de l'équipe enseignante de l'école. Malgré la pluie qui nous a accompagnés presque tout au long de la journée, il y a eu une bonne participation générale. Un très grand merci à toutes les personnes qui sont venues aider à installer, démonter et tenir les différents stands. Grâce à leur investissement, la kermesse a été maintenue et a connu une grande réussite.



Date à retenir pour l'année scolaire 2014-2015 :

- **Samedi 06 septembre : Forum des associations**
- **Samedi 1^{er} novembre : Bourse aux jouets, vêtements et puériculture**
- **Dimanche 07 décembre : Marché de Noël**
- **Samedi 07 mars 2015 : Carnaval boum**
- **Samedi 11 avril 2015 : Chasse à l'œuf**
- **Samedi 07 juin 2015 : Kermesse de l'école**



Hand Ball les Dragons



• Une saison qui s'achève dans la bonne humeur !

C'est lors d'un tournoi, que nos dragonneaux de moins de 10 ans se sont vus remettre une coupe par Jacques Paoletti, le maire de St Georges. Une fierté pour le club, qui récompense leur parcours sportif et exemplaire dans ce tournoi 2013/2014.

St Georges est aussi un club formateur car régulièrement nos jeunes passent les détectations en vue d'intégrer une école de sport étude ou le club du comité 41. Ainsi nous souhaitons bonne chance à Mélina Boileau, Maxime Janssens, Lucas Paoletti et une bonne continuation à Sam Mazé qui rejoint le sport étude de St Cyr sur Loire (37).

Lors de l'assemblée générale, nous avons élu le nouveau bureau. Une équipe pleine de dynamisme qui a de beaux projets pour 2014/2015. Elodie Blin (vice-présidente) Benjamin Vincent (trésorier), Marina Janssens et Xavier Blanchard (secrétaires), Frédérique Gaudin, Adrien Bouteau, Edouard Gabirault, Jérémy Deméllier et Eva Mellot (membres du conseil d'administration). Sans oublier notre présidente Mariem Mazé qui s'investit depuis déjà 3 années au sein du club.

• Des créneaux horaires légèrement modifiés.

Les Dragons accueillent un nouvel entraîneur pour ses 12/14 ans, David Arné, actuellement joueur en régional, il a déjà côtoyé la nationale 3. Il apportera donc la technique nécessaire pour accompagner nos dragonneaux en tête du championnat. Un bon duo avec Adrien Bouteau, titulaire du brevet d'état, pour l'entraînement des séniors masculins et féminins.

Les -10 ans : le jeudi 17h-18h par Mariem Mazé (possibilité de récupérer les enfants à la sortie de l'école).

Les -12/14 ans : le mardi 18h-19h30 et le jeudi de 18h-19h30 par David Arné.

Les séniors féminins et masculins : le mardi 19h30-20h30 (entraînement physique) et le jeudi 19h30-21h30.



• A vos agendas !

La journée des associations : le 6 septembre au gymnase de St Georges. L'occasion de découvrir ou de redécouvrir le handball !

La célèbre **soirée Tartiflette** (réservation fortement conseillée) : le **24 janvier 2015** au gymnase de St Georges.

Un tournoi en fin de saison : l'occasion de partager des moments sportifs et conviviaux !

• Une belle année qui s'annonce !

En 2013/2014, toutes les structures ont su composer ensemble, en fonction des besoins de chacun ; nous œuvrons pour que l'année prochaine soit toute aussi respectueuse.

Si vous souhaitez partager des moments sportifs, d'échanges mais aussi de rire et de bonne humeur, rejoignez- nous lors d'un entraînement pour faire un essai.

Inutile de savoir jouer, le but est d'avoir envie de jouer !

Site internet : saintgeorghandball.e-monsite.com

Page facebook : les dragons

Eva Mellot, chargée de communication pour les Dragons :
06 73 88 32 9

Tennis Club

L'année tennistique s'est bien terminée, notamment avec notre soirée où plus de 120 personnes sont venues danser jusqu'au bout de la nuit. Merci à tous.

Belle montée de l'équipe 1 cet été et un bon déroulement du tournoi Marcel Bedu (vainqueur : Frédéric MEYFROOT).

Pour cette nouvelle saison, nous vous donnons rendez-vous le 13 sept pour notre journée champêtre près des courts de tennis.

Réservation obligatoire auprès des membres du bureau. Ambiance garantie !

Nous organiserons également une journée «vendanges» prévue fin sept/début octobre.

Les championnats commenceront en octobre-novembre.

Pour rappel : les cours se dérouleront les lundis soirs, mardis et mercredis après-midi, et samedis matin.

- les entraînements se feront les lundis et mercredis soirs (une semaine sur deux)

- les loisirs se réuniront les lundis et jeudis matin.

Venez nombreux nous rejoindre au sein du TC de St Georges, et rendez-vous le samedi 6 septembre au forum des associations pour les inscriptions.

USSG



L'union sportive de St Georges est prête pour la saison 2014-2015.

Les équipes séniors sont engagées en D3 et D5. Frédéric PERLY, entraîneur, attend ses effectifs pour la reprise de l'entraînement le lundi 18 août pour un début de championnat qui commencera le 07 septembre 2014.

Les équipes de jeunes quant à elles, reprendront leurs activités en même temps que la rentrée scolaire.

L'école de football de St Georges est une école de qualité pour les jeunes, pour preuve, les trois jeunes U13, Sofiane Derisbourg, Dorian Labalette et Axel Simoés ont été sélectionnés par le Blois Foot 41 au cours des différentes manifestations de la saison dernière. Ils joueront aux couleurs du club blésois lors de la prochaine saison, nous les félicitons.

**Contact : Frédéric PERLY - Tél : 06 71 61 56 88 pour les séniors
Franck SIMOES - Tél : 06 29 64 32 42 pour les jeunes**

Nous vous attendons nombreux à notre **loto d'automne le 27 septembre 2014** à la salle des fêtes de St Georges.



Le Catéchisme

Une formation chrétienne hebdomadaire a lieu sur notre commune permettant de préparer les enfants aux sacrements de la foi chrétienne : communion, profession de foi et confirmation. Cette préparation concerne les classes de :

- CP - CE1 pour l'éveil à la foi
- CE2 - CM1 CM2 pour les séances hebdomadaires

Tous les mardis soir de 17h00 à 18h15 :

Salle paroissiale 14 rue Marcel Bisault - St Georges S/Cher
Accompagnement des enfants depuis la sortie de l'école
Jeux et temps d'enseignements par groupe

Judo Club



L'équipe du Judo club de St Georges Val de Cher a le plaisir de vous informer de la reprise des cours et vous pourrez retrouver nos différentes activités : judo (à partir de 4 ans), jujitsu, taïso et self défense féminin.

Nouveauté :

Dans le cours de Jujitsu, de nouvelles approches vous sont proposées, Newaza et fighting en plus de l'apprentissage traditionnel.

- Vous pourrez nous retrouver au forum des associations le samedi 6 septembre
- Inscriptions directement aux dojos de St Georges sur cher, Montrichard et Thésée.

Les cours reprendront :

- le lundi 1^{er} septembre, le jeudi 04 septembre pour le self défense féminin à St Georges
- le mercredi 3 septembre à Montrichard
- le samedi 06 septembre à Thésée

Pour toute nouvelle inscription, nous vous proposons une séance découverte gratuite, alors n'hésitez pas, venez nous rejoindre.

Nous organisons une **soirée tartiflette, le samedi 8 novembre** à la salle des fêtes de St-Georges-sur-Cher

Pour tous renseignements :

- Site : www.judoclub-stgeorgessurcher.fr
- Mail : jcstgeorges41@orange.fr
- Président, Laurent COCHELIN : 02.54.32.81.04
- Vice-président, Dominique BAVOUZET : 02.54.32.34.13

**INSCRIPTION : MERCREDI 03 SEPTEMBRE DE 17H00 à 18H30
SALLE PAROISSIALE 14 RUE MARCEL BISAULT**

**Contact : presbytère de Montrichard au 02 54 32 00 80
Horaires de messe : tous les mardis à 18h00 - le dimanche à 09h30 (tous les 15 jours)
(Affichage à l'entrée de l'église)**



Infos paroissiales

Pour connaître les horaires des prochaines messes à Saint-Georges, consultez le site :

www.lavieenabondance.net

Pharmacie de garde Resogardes

Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche :

appelez le 3237 (24h/24)

État civil

Les Naissances

3 juin : Maude LOUET
25 juin : Hamza AMRAOUI
26 juin : Maëlys LECLERC
8 juillet : Loane GUYOT
12 juillet : Jeanne THIMON ANCTIL
15 juillet : Leïla GOULET

Les Mariages

7 juin :
Amélie COURTIN et Romain ROBINET
14 juin :
Klara KEKUS et Clément CALTOT
28 juin :
Stéphanie VAILLANT et Mathieu LOYAU
16 août :
Céline HERAUD et Emmanuel RAPIN

Les Décès

17 mai :
Gilbert PASQUIER - 91 ans
2 juin :
Simone THOMAS - 102 ans
27 juin :
Suzanne BOUGES née PINON - 91 ans
31 juillet :
René PRIEUR - 100 ans
3 août :
Léone LEMEY née QUINET - 100 ans

Dates à retenir

• 06/09/2014

Forum des Association
(Hall sportif)

• 14/09/2014

Rando des vendanges Comité
d'animation (départ 14h00 salle
des fêtes)

• 27/09/2014

Loto - USSG - (Salle des fêtes)

• 04/10/2014

Repas des anciens
(salle des fêtes)

• 11/10/2014

Bourse puériculture - Ti-moun
(Hall sportif 09h00-17h00)

• 12/10/2014

Déjeuner dansant
Donneurs de sang

• 18/10/2014

Loto - Age d'or

• 25/10/2014

Election Miss Vignobles Touraine
(Salle des fêtes)

• 01/11/2014

Bourse aux jouets - vêtements et
puériculture - Ecolegram

• 08/11/2014

Soirée tartiflette - Judo
(Salle des fêtes)

• 10/11/2014

Repas d'automne - l'Age d'or
(Salle des fêtes)

• 11/11/2014

Cérémonie centenaire guerre 14/18

• 14/11/2014 à 20h00

Concert - Orchestre d'harmonie
de Romorantin - chorale de
Monthevoy (Salle des fêtes)

• 22/11/2014 à 14h00

Sainte Barbe - Sapeurs Pompiers

• 28/ 29/ 30/11/2014

Théâtre - Souffleur endormi
(Salle des fêtes)

• 07/12/2014

Marché de Noël
(Hall sportif)

Pour suivre l'actualité de votre commune, connectez vous sur le site
www.saintgeorgessurcer.net



N'oubliez pas de vous inscrire à la newsletter.

Rappel aux associations et acteurs de la vie communale

Le bulletin annuel paraîtra début décembre 2014. Si vous souhaitez proposer une information concernant vos activités, merci de nous communiquer votre texte (1/3 de page maximum) sous format Word avec une photo maximum (résolution supérieure à 1 mo), **avant le 15 octobre 2014** à l'adresse : mairie.st.georges41@wanadoo.fr